



LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DONNER LA CHANCE À DES JEUNES D'ENTREVOIR UN AVENIR MEILLEUR

Communiqué pour diffusion immédiate

Montréal, le 29 novembre 2018. – La campagne de financement 2016-2018 « Ne laisser personne derrière soi... » de la Fondation des Auberges du cœur pour venir en aide aux jeunes en grande difficulté et sans-abri, prenait fin le 28 novembre dernier lors d'un événement clôture à l'ITHQ. Les membres du cabinet de campagne étaient fiers d'annoncer qu'ils avaient dépassé l'objectif financier de 800 000 \$ pour un total de 902 620 \$.

Derrière cette campagne de financement, des femmes de cœur de tous les horizons professionnels se sont mobilisées: Mme **Isabelle Garon**, vice-présidente, Bureau du président, Coopération et Soutien aux dirigeants Mouvement Desjardins, qui présidait la campagne, Mme **Josée Scalabrini**, présidente Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) à titre de présidente d'honneur, Mme **Marie-Claude Barrette** qui agissait comme porte-parole de la campagne ainsi que mesdames **Liza Frulla**, directrice générale Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec; **Louise Harel**, ambassadrice des Auberges du cœur; **Diane Gaulin**, vice-présidente ventes – secteur public Assurance collective SSQ Groupe financier, **Michèle Grenier**, présidente du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de l'éducation et **Michèle Noël**, directrice générale de la Fondation des Auberges du cœur.

Les 30 Auberges du cœur à travers le Québec accueillent environ 3 500 jeunes par année de 12 à 30 ans et sont contraintes de refuser plus de 2 000 demandes faute de place. Ces jeunes sont marqués à divers degrés par des conflits familiaux, l'abandon parental, des abus physiques et sexuels, des problèmes de santé mentale, la violence, la pauvreté, la dépendance aux drogues et à l'alcool. Au fil des ans, ils sont plus de 60 000 jeunes à avoir trouvé refuge dans les maisons d'hébergement.

Plus qu'un gîte et un couvert pour une nuit, les Auberges du cœur travaillent sur l'ensemble des conditions de vie qui conduisent ces jeunes à la rue et compromettent leur intégration en société. Ils trouvent dans les maisons d'hébergement des intervenants psychosociaux qui tiennent compte de leur rythme et de leur cheminement et assurent un suivi individualisé axé sur les objectifs fixés par le jeune, un encadrement favorisant l'apprentissage de l'autonomie, des activités pour favoriser le retour aux études ou sur le marché du travail et un accompagnement dans le parcours scolaire.

Les jeunes ne sont pas laissés pour compte après leur séjour dans les Auberges. Ils peuvent avoir des rencontres individuelles, des activités collectives pour les anciens résidents, de la formation, de la mobilisation et de l'intégration des anciens aux activités des Auberges, un accès aux cuisines collectives, un soutien ainsi que de l'aide pour les logements supervisés et sociaux.

Les besoins de financement sont de plus en plus importants, compte tenu, des restrictions budgétaires allouées aux organismes communautaires. Certaines Auberges se voient contraintes de diminuer les services offerts aux jeunes, et éventuellement, voire même fermer leur porte due au manque de financement. Les frais d'opération par Auberge sont environ de 500 000 \$ par année. Sans l'apport financier des campagnes de financement, elles ne pourraient pas offrir à ces jeunes le soutien dont ils ont besoin.

Les dons recueillis ont permis de soutenir en partie les maisons d'hébergement, mais également de mettre de l'avant plusieurs programmes d'aide, et ce, grâce à des partenaires d'exceptions :

- **L'Association des chirurgiens-dentistes du Québec** a développé un programme de soins dentaires gratuits pour les jeunes des Auberges, auquel participent plus de 100 chirurgiens-dentistes à travers le Québec. À ce jour 270 jeunes ont bénéficié du programme de soins dentaires ce qui représente 655 visites chez le dentiste totalisant le somme de 217 000 \$ en gratuité.
- **La Fondation Desjardins** a versé la somme de 90 000 \$ pour la création d'un programme d'aide aux études pour soutenir ces jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire ou vers un retour aux études. Ce programme permet de financer en autres les frais d'inscriptions, l'achat de matériel scolaire et d'offrir un soutien pédagogique aux jeunes dans les maisons d'hébergement. À ce jour 300 jeunes ont pu bénéficier de l'aide aux études.
- **La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)** et ses partenaires ont financé un programme de bourses d'études pour favoriser le retour et le maintien aux études pour ces jeunes en difficulté. Les Bourses d'études Jean-Doré sont octroyées à des jeunes s'étant démarqués par leur persévérance à poursuivre leurs études et ayant obtenu un diplôme de type DEP, DES ou DEC. 70% des jeunes adultes qui trouvent refuge dans les Auberges du coeur n'ont pas de diplôme d'études secondaires.
- **La Fondation Benny&Co et la Fondation de l'APCHQ**, ont financé un programme de rénovation de l'ordre de 300 000 \$ dans les Auberges du cœur pour les rendre plus invitantes et mieux adaptées aux besoins des jeunes.

La Fondation des Auberges du cœur tient à remercier chaleureusement les membres du cabinet de campagne, les donateurs et les partenaires pour leur apport exceptionnel et pour avoir choisi d'investir dans la jeunesse, la nôtre, celle de demain.

Source : Michèle Noël
Directrice générale
Fondation des Auberges du coeur